
Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 25 janvier 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit de 1.150.000 francs destiné à l'établissement d'un concept d'intervention relatif au tunnel et aux murs de la Clusette

Projet de décret portant octroi d'un crédit de 24 millions de francs pour l'entretien constructif

A. des routes cantonales

B. des ouvrages d'art

C. des cours d'eau

La commission parlementaire "Assainissement de la Clusette et entretien constructif",

composée de M^{mes} et MM. Yvan Botteron, président, Florian Robert-Nicoud, vice-président, Philippe Loup, rapporteur, Olivier Haussener, Thierry Michel, Jacques Hainard, Lydia Renzo, Gilbert Hirschy et Françoise Jeandroz.

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Projet de décret

portant octroi d'un crédit de 1.150.000 francs destiné à l'établissement d'un concept d'intervention relatif au tunnel et aux murs de la Clusette

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Projet de décret
portant octroi d'un crédit de 24 millions de francs pour l'entretien constructif
A. des routes cantonales
B. des ouvrages d'art
C. des cours d'eau

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 11 mars 2010

Au nom de la commission "Assainissement de la Clusette et entretien constructif":

Le président,

YVAN BOTTERON

Le rapporteur,

PHILIPPE LOUP